

**DEPARTEMENT DE LA
NIEVRE**COMMUNE DE
CHAMPVOUX**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX**

Date de convocation	16.04.2026
Nombre de Conseillers en exercice	11
Nombre de Conseillers présents	11
Nombre de votants	11

L'An deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, M. FABRY Jean-Baptiste, Mme BAILLY Elodie, M. ACHDJIAN Azade, Mme DUGUET Coralie, Mme DEWAVRIN Cyrielle, Mme GOGOT Anaëlle, M. FERRAND Geoffray, M. CAPUANO Henri, Mme GILBERT Anne, M. GAUTHIER Laurent

Secrétaire de Séance : Azade ACHDJIAN

Numéro de la délibération

2026-18

Nomenclature Acte :

Nature 7.1.0.00

Objet de la Délibération :Redevances du domaine
public

Les redevances du domaine public sont les suivantes :

- EDF 245.00 €
-FRANCE TELECOM : 760.81 €

Artères en sous-sol : 7.824 Km = *49.11 € = 384.24 €

Artères aériennes : 5.500 Km * 65.49 € = 360.20 €

Emprise au sol : 0.50 m²* 32.74 € = 16.37 €

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :
Adopte les propositions qui lui sont faites concernant les redevances du domaine public.

A l'unanimité les membres du conseil municipal ACCEPTENT ces propositions.

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance,
Azade ACHDJIAN



Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ

